

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2020
Séance du 29 juillet 2020

N° 20

Objet : Désignation des délégués
de Provence Alpes
Agglomération au comité
syndical du « Syndicat Mixte
Asse Bléone » SMAB

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juillet à neuf heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-quatre du mois de juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Éric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BAUDOUI Marie Anne, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
DECROIX Hugo a donné pouvoir à CAMACHO Irène
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
POSTEL Chrystelle a donné pouvoir à BOITEUX Yoann
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à BONDIL Marc
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
PARIS Mireille, a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

Etaient excusés :

BERTRAND Philippe
CHALVET Gilles
EYMARD Max
MAGAUD Nathalie
REYNAUD Patrice

REÇU EN PREFECTURE

le 31/07/2020

Application agréée F.legales.com

99_DE-004-200067437-20200720-20_29072020

Monsieur Benoit CAZERES, rapporteur, expose ce qui suit :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-294-002 en date du 21 octobre 2016 portant création et statuts de la communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-342-021 du 8 décembre 2017 portant modification statutaire de la communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération en intégrant notamment la compétence GEMAPI au titre des compétences obligatoires,

Vu la délibération n°14 de Provence Alpes Agglomération en date du 14 février 2018 relative à l'exercice de la compétence GEMAPI par Provence Alpes Agglomération, constatant notamment la représentation-substitution de Provence Alpes Agglomération aux communes membres au sein du syndicat pour l'exercice des missions relatives à la GEMAPI,

Vu la délibération n°13 de Provence Alpes Agglomération en date du 13 février 2019 concernant la GEMAPI et les évolutions attendues, à l'horizon 2020, sur les bassins versants de l'Asse, de la Blanche, de la Bléone, du Rancure et des ravins situés entre le Vançon et la Bléone sur les communes de Volonne et de l'Escale,

Vu la délibération n°15 du 9 octobre 2019 portant approbation la modification statutaire du SMAB,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019-344-05 du 10 décembre 2019 portant modification des statuts du Syndicat Mixte Asse Bléone, de la dénomination ainsi que du périmètre de l'EPAGE Asse/Bléone,

Il est rappelé que la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération est compétente en matière de GEMAPI depuis le 1er janvier 2018 et qu'elle a décidé d'exercer cette compétence via les missions confiées aux structures de gestion existantes sur l'Asse, la Durance et le Verdon.

Il est rappelé que la Communauté d'Agglomération PAA est adhérente au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB) et au Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA) depuis le 1er janvier 2018 et que le SMDBA adhère au SMAB pour ne former qu'un seul syndicat : le Syndicat Mixte Asse Bléone.

Il convient de désigner, conformément à l'article 1 du chapitre II des statuts du syndicat Mixte Asse Bléone, 38 délégués titulaires et 38 délégués suppléants pour représenter la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération au Syndicat Mixte Asse Bléone.

Au terme des articles L. 5711-1 du CGCT et L5721-2 du CGCT, le conseil communautaire peut choisir l'un de ses membres ou tout conseiller municipal d'une commune membre pour le représenter au comité syndical.

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 31/07/2020

Application agréée e.legalite.com

99_DE-004-200067497-20200729-20_29072020

Les candidats sont les suivants :

Communes	Titulaires	Suppléants
Alglun	PERRODO Philippe	PONS Marc
Auzet	TRABUC Nathalie	ISOARD Christian
Archail	GUICHARD Laurence	SAGNIEZ Simone
Barles	JOUVES Marc	ALLIAUD Jacky
Barras	GRAVIERE Remy	ROUX Vincent
Beaujeu	CROZALS Florent	ROZAND Delphine
Beynes	FLORES Sylvain	GASSER Daniel
Bras d'Asse	PAUL Gilles	CLER Michel
Champtercier	BARDET Michel	Christian GASSEND
Châteauredon	COCHET Brigitte	KARCHE Ellette
Digne les Bains	BLANC Michel	TEYSSIER Eliane
Draix	BOITEUX Yoann	ARBORI Elodie
Entrages	MOSCIONI Louls	PAULUS Christian
Estoublon	TOUSSAINT Carole	GRANDJEAN Paul-Michel
La Javie	AUZET Eric	FAURE Bernard
Le Brusquet	REINAUDO Gilbert	IAVARONE Gérard
Le Castellard Mélan	DENEUVE Jérôme	BREISSAND Cédric
Le Chaffaut St Jurson	LABOURASSE Serge	ESTIENNE Claude
L'Escale	FIAERT Claude	LACROIX Xavier
Les Hautes Duyes	ZANARTU HAYER Italo	INNOCENTI Sébastien
La Robine sur Galabre	ACCIAI Bruno	BECCARIA Lilyane
Le Vernet	BAYLE Roland	CHEVRIER Stéphane
Majastres	SEVENIER Jean	RUGGERI Laetia
Malijai	GONCALVES Gilles	DEYE Manuel
Mallemoisson	COMTE Jean Paul	PAUDROUX Nicolas
Marcoux	BOYER Christian	SEGOND Jean Paul
Mézel	SEGOND Claude	MANENT Michel
Mirabeau	DECROIX Hugo	CAMACHO Irène
Montclar	SAVORNIN Béatrice	GRANOUX Nellie
Prads Haute Bléone	GIROUX Sébastien	GILLY Daniel
Saint Jeannet	PIERRISNARD Jacqueline	MANENT Patrick
Saint Julien d'Asse	MENS Jacques	AILLAUD Jean Pierre
Saint Martin les Seyne	REBOUL Childéric	BILLIA Laurent
Selonnet	CAZERES Benoit	BAYLE Mickael
Seyne	REMUSAT Jean	ESCLAPEZ Nathalie
Thoard	BAILLE Denis	FABRE Jean Claude
Verdaches	LAURENT Patrick	AUZET Guy
Volonne	VANNI Nathalie	BOURRIEL Nathalie

• Le conseil décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée

• Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 75

Nombre d'abstention : 1

Par 74 voix, sont élus pour représenter Provence Alpes Agglomération au sein du Syndicat Mixte Asse Bléone :

REÇU EN PREFECTURE

le 31/07/2020

Application agréée E-Inqalis.com

99_DE-004-20067437-20200729-20_29072020

Communes	Titulaires	Suppléants
Aigun	PERRODO Philippe	PONS Marc
Auzet	TRABUC Nathalie	ISOARD Christian
Archall	GUICHARD Laurence	SAGNIEZ Simone
Barles	JOUVES Marc	ALLIAUD Jacky
Barras	GRAVIERE Remy	ROUX Vincent
Beaujeu	CROZALS Florent	ROZAND Delphine
Beynes	FLORES Sylvain	GASSER Daniel
Bras d'Asse	PAUL Gilles	CLER Michel
Champsercier	BARDET Michel	Christlan GASSEND
Châteauredon	COCHET Brigitte	KARCHE Elette
Digne les Bains	BLANC Michel	TEYSSIER Ellane
Draix	BOITEUX Yoann	ARBORI Elodie
Entrages	MOSCIONI Louis	PAULUS Christian
Estoublon	TOUSSAINT Carole	GRANDJEAN Paul-Michel
La Javie	AUZET Eric	FAURE Bernard
Le Brusquet	REINAUDO Gilbert	IAVARONE Gérard
Le Castellard Mélan	DENEUVE Jérôme	BREISSAND Cédric
Le Chaffaut St Jurson	LABOURASSE Serge	ESTIENNE Claude
L'Escale	FIAERT Claude	LACROIX Xavier
Les Hautes Duyes	ZANARTU HAYER Italo	INNOCENTI Sébastien
La Robine sur Galabre	ACCIAI Bruno	BECCARIA Lilyane
Le Vernet	BAYLE Roland	CHEVRIER Stéphane
Majastres	SEVENIER Jean	RUGGERI Laetitia
Mallial	GONCALVES Gilles	DEYE Manuel
Mallemoisson	COMTE Jean Paul	PAUDROUX Nicolas
Marcoux	BOYER Christian	SEGOND Jean Paul
Mézel	SEGOND Claude	MANENT Michel
Mirabeau	DECROIX Hugo	CAMACHO Irène
Montclar	SAVORNIN Béatrice	GRANOUX Nellie
Prads Haute Bléone	GIROUX Sébastien	GILLY Daniel
Saint Jeannet	PIERRISNARD Jacqueline	MANENT Patrick
Saint Julien d'Asse	MENS Jacques	AILLAUD Jean Pierre
Saint Martin les Seyne	REBOUL Childéric	BILLIA Laurent
Selonnet	CAZERES Benoit	BAYLE Mickael
Seyne	REMUSAT Jean	ESCLAPEZ Nathalie
Thoard	BAILLE Denis	FABRE Jean Claude
Verdaches	LAURENT Patrick	AUZET Guy
Volonne	VANNI Nathalie	BOURRIEL Nathalie

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 31/07/2020

Application agréée E.legalpro.com

99_DE-004-200067437-20200720-20_20072020